



COMMUNIQUE OFFICIEL

Le Directeur Général de l'Agence Nationale des Bourses du Gabon (A.N.B.G) porte à la connaissance des bacheliers 2025 non boursiers au titre de l'année académique 2025-2026 que le Gouvernement du Japon, met à leur disposition trois (03) types de bourses de 1^{er} cycle au titre de l'année académique 2026-2027. Il s'agit de :

- Une (01) bourse dans une université japonaise d'une durée de quatre (04) ou cinq (05) ans y compris une année d'études de la langue japonaise « **Undergraduate Student** » ;
- Une (01) bourse d'études aux écoles supérieures de formation en technologies d'une durée de quatre (04) ans y compris une année d'études de la langue japonaise « **College of Technology Students** » ;
- Une (01) bourse d'études aux écoles supérieures de formation professionnelle pratique d'une durée de trois (03) ans y compris une année d'études de la langue japonaise « **Specialized Training College Students** »

Les candidats doivent remplir les conditions ci-après :

- Etre de nationalité gabonaise ;
- Etre né (e) après le 02 avril 2002 ;
- Avoir obtenu le baccalauréat.

Les informations générales et les dossiers de candidature sont téléchargeables sur le site internet https://www.ga.emb-japan.go.jp/itpr_fr/culture_etude_fr.html. Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez contacter l'Ambassade à l'adresse suivante : B.P 2259 Libreville / Email : culture@lv.mofa.go.jp / tél. +241 (0) 11 73 22 97 / (0) 11 73 02 35.

Le dossier de candidature **complet** et dûment rempli en **anglais** doit être déposé par le candidat à l'Ambassade du Japon ou par voie postale au plus tard le **Mercredi 20 mai 2026 à 16 heures**. Le postulant doit également s'assurer de faire une demande de bourse 2026-2027 sur la plateforme **eBourse**.

Fait à Libreville, le **15 MAI 2026**

Le Directeur Général

Paule Elisabeth Désirée MBOUMBALASSY

